

L'ÉCOLE 1865-1965

Lorsque en 1864, le 9 août, par-devant notaire ¹, Emile Trélat déposa les statuts d'une société à responsabilité limitée dite *Société de l'Ecole Centrale d'Architecture*, il tint à faire remarquer que l'architecture était « la seule profession libérale qui n'ait pas d'enseignement constitué ».

Créer cet enseignement, ajoutait-il, était le but qu'il poursuivait, imaginant de « fonder l'Ecole Centrale d'Architecture, destinée à faire des architectes, comme l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures fait des ingénieurs civils. La belle création et la féconde expérience de ce dernier établissement, ouvert il y a trente-cinq ans, et depuis trente-cinq ans florissant, ne peuvent manquer de servir, à tous points de vue, de précédent heureux pour une telle entreprise » : Emile Trélat la connaissait bien pour avoir été l'un des plus brillants de ses élèves.

Cent quarante de ses amis lui avaient apporté leur concours pour la constitution du capital social et s'étaient répartis les 400 actions de 1 000 F chacune qui le représentaient.

On y trouvait des personnalités venant des horizons les plus divers : une quinzaine d'architectes, dont Viollet-le-Duc, de Baudot; une trentaine d'ingénieurs dont Emile Pereire, Eugène Flachet, Petiet, de Dion; une vingtaine d'industriels, des entrepreneurs. Des hommes de lettres, Emile Boutmy, Emile de Girardin, voisinaient avec des artistes : sculpteurs, compositeurs, le peintre Dieterle.

Des hommes de science, des professeurs : Janssen, Ferdinand de Lesseps, Alcan, le chimiste Deherain, Emile Muller, se retrouvaient avec des hommes politiques : des conseillers généraux, des députés, l'ancien ministre Crémieux, Trélat, l'ancien ministre des Travaux publics, Dolfuss, le maire de Mulhouse, Léon Orban, député au parlement belge, le préfet de police. L'Académie de Médecine comme l'Académie des Sciences Morales et Politiques étaient représentées. Toutes ces présences, celle aussi du Prince Napoléon, de Dupont (de l'Eure), de Blaise (des Vosges), du directeur de l'Ecole de Commerce, de banquiers, d'avocats, de notaires, montraient l'étendue des sympathies qu'avait suscitées Emile Trélat pour l'idée courageuse qu'il lançait.

Les buts qu'il assignait à son Ecole et la structure qu'il entendait lui donner pour y parvenir allaient être précisés, en 1864 également, dans une première notice, dont le large développement de l'argumentation est publié dans les pages de cette plaquette.

Toute notre organisation actuelle s'y trouve contenue et il est troublant de voir combien elle répond encore aux besoins contemporains, et avec quelle pertinence elle avait été pensée.

1. Pour les amateurs de la petite histoire, précisons que les statuts originaux ont été déposés en l'étude de Maître Delapalme, en présence de Maître Prosper - Philogone - Marie de Bon Secours Petit-Bergonz, avoué près le Tribunal Civil de la Seine et Conseil personnel d'Emile Trélat...

« Il est urgent, écrivait Emile Trélat, que : d'une part, l'architecte s'arme au plus tôt des connaissances qui lui permettent de faire habilement usage de la matière pour en approprier les ressources à ses conceptions. D'un autre côté, il faut qu'il se mette en mesure d'aborder dans leur sens le plus étendu les solutions des problèmes architecturaux que l'actualité lui présente.

« L'Ecole Centrale d'Architecture, va-t-il affirmer, se fonde en réunissant, dans un même établissement, l'enseignement régulier qui répond aux idées précédemment développées, et qui prépare à la profession d'architecte en un temps beaucoup moins long que celui qui est aujourd'hui insuffisamment consacré à ce but.

« A l'atelier débonnaire et dépourvu, elle substitue un enseignement laborieux et attrayant; à l'isolement du maître unique, elle ajoute le nombre des chaires, la variété des exercices, la concurrence incessante des actions les plus diverses sur l'esprit de la jeunesse.

« L'enseignement architectural, dira-t-il encore, dérive de trois ordres d'idées concourant au même but.

« 1^o Il comporte une suite de connaissances positives, qui constituent *la science technique de l'architecte, conquête toute moderne*. De compliqué, d'incertain, de lent qu'il était, le procédé de construction est devenu simple, sûr, expéditif; d'empirique et approximatif, il s'est fait positif et rationnel, c'est-à-dire susceptible d'exposition méthodique et raisonnée. Voilà la première force nouvelle dont il faut doter l'architecte.

« 2^o Il conduit et élève l'intelligence de l'artiste jusqu'à l'appréciation du but que poursuit l'art, jusqu'à la mesure du cadre qui appartient à l'architecture, *jusqu'à la fixation du problème architectural, jusqu'au développement de son mode d'expression*. C'est la doctrine directrice de l'art, qui s'expose ainsi, en découvrant les légitimes horizons où doit se mouvoir la passion convaincue de l'artiste.

« 3^o Enfin, il procède à son assimilation *par l'exercice des applications*.

« De ces trois branches de l'enseignement, la dernière tient le premier rang par le temps qu'elle exige. La composition, et le dessin qui en est le moyen, constituent cet exercice; *ils se concentrent à l'atelier, qui reste ainsi le pivot autour duquel rayonnent les études*. »

D'emblée, l'organisation de l'Ecole a pris sa forme définitive. Sa division en trois années d'études. Sur les journées, de huit heures de présence, sont d'abord prélevées les heures d'amphithéâtre. Celles qui restent libres sont partagées entre la salle de dessin et les travaux des ateliers. Séries d'épreuves, d'examens individuels, de mémoires accompagnant les projets, sanctionnent les études.

Si l'année scolaire dure neuf mois, les vacances doivent être « employées, à la volonté de chaque élève, à recueillir en un point quelconque du pays ou à l'étranger, des documents d'art, ou à faire les études des nombreux monuments qui couvrent notre sol. Chaque élève doit

fournir à la rentrée un travail de vacances qui parfait l'œuvre de l'année et dont la valeur compte dans le classement. »

Tout ceci, contenu dans la brochure éditée en 1864...

C'est Victor Duruy, alors Ministre de l'Instruction publique, qui autorisera Emile Trélat à ouvrir cette « Ecole libre supérieure » destinée spécialement à l'enseignement de l'architecture. Sa lettre est datée du 30 juin 1865 et nous la reproduisons ici : c'est le véritable « acte de naissance » de l'Ecole.

Parmi diverses propriétés sur lesquelles elle pouvait trouver place, Emile Trélat fixe son choix sur l'une d'elles, l'ancien hôtel de Chaulnes, située 59, rue d'Enfer, près de Montparnasse : propriété de 3 325 mètres carrés, avec 22 mètres de façade rue d'Enfer, mitoyenne avec les jardins des Sourds-Muets et avec d'autres jardins encore. C'est un immeuble noyé dans la lumière et la verdure. Il est pourvu de 800 mètres carrés de constructions, permettant de recevoir dès maintenant 200 à 250 élèves...

L'Ecole Centrale d'Architecture y accueillera ses premiers élèves le 10 novembre 1865. Ils sont 54 inscrits. Le quatrième s'appelle Sauvestre, que nous retrouverons, à l'exposition de 1889, architecte de la Tour Eiffel; le 18^e se nomme Paul Bompaix...

Deux « ateliers » d'architecture sont créés, ainsi que la « Salle de dessin ». Dix-huit chaires vont être ouvertes. De culture générale, d'abord : ce seront l'Histoire des Civilisations et l'Economie Politique, la Physique et la Chimie générale auxquelles feront écho la Physique et la Chimie appliquées, l'Histoire Naturelle et la Géologie, l'Hygiène; la Perspective et les Ombres n'étaient pas oubliés.

Faisaient cortège à la Construction, la Stéréotomie, la Stabilité, la Comptabilité des constructions, la « Machinerie des constructions », la Législation appliquée et, bien entendu, l'Histoire comparée de l'architecture et la Théorie de l'Architecture.

Quel éventail de cours ! Mais aussi quelle éblouissante équipe Emile Trélat allait rassembler autour de lui...

Il s'était réservé personnellement la Théorie de l'Architecture et la Construction. Mais il allait confier à son ami Emile Boutmy, docteur ès lettres, l'histoire des civilisations et l'histoire comparée de l'architecture, Courcelle-Seneuil prenant l'économie politique.

Les plus grands maîtres, les plus grands ingénieurs avaient répondu à son appel : Ch. Dupont de l'Eure, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, pour la stéréotomie ; Janssen, docteur ès sciences et lauréat de l'Institut, pour la physique générale; Déhérain, lui aussi docteur ès sciences et lauréat de l'Institut, pour la chimie générale et la chimie appliquée; le Docteur Ulysse Trélat, professeur agrégé à la Faculté de Médecine et chirurgien de l'hôpital de la Pitié, pour l'hygiène; de Dion, ingénieur, pour la stabilité des constructions; Emile Muller, professeur à l'Ecole Centrale, pour la physique appliquée; Bocquillon, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, pour l'histoire naturelle.

Lecoq de Boisbaudran, directeur de l'Ecole Impériale de dessin, était chargé de la responsabilité de la « Salle de dessin » avec deux adjoints : Cuisin et Félix Regamey.

Trois professeurs chefs d'ateliers, Simonet, Thierry-Ladrangé et Charles Chipiez, et un adjoint, P. Chabat, allaient animer les deux ateliers d'architecture pour les élèves desquels Viollet-le-Duc préparait des planches analytiques pour l'étude des structures des édifices, commençant par les Grecs et les Romains.

Tout l'enseignement est obligatoire, l'amphithéâtre comme les ateliers. On va travailler à temps complet, avec un contrôle rigoureux. La moyenne à tous les examens, à tous les concours est exigée pour passer d'une classe dans l'autre. Travaux d'architecture, dessin, cours, vont donc se partager la totalité des journées des élèves. Rentrée 1867. L'Ecole est complète; les trois « classes » sont pourvues. Dans quelques mois sortiront les premiers diplômés. Ils seront neuf de cette première promotion inscrite en 1865.

Mais Emile Trélat pense que l'Ecole ne peut rester une institution de caractère commercial. La transformation de la Société à responsabilité limitée de 1864 est envisagée par les administrateurs. La mutation sera d'importance :

« L'Ecole, écrivait Emile Trélat en 1870, a entendu agir sur la condition professionnelle de l'architecte. Elle a voulu donner à cet artiste des moyens nouveaux, ou plus certains, pour étendre le champ de son action et en relever le niveau. Pour être efficacement servie, une pareille visée doit émaner d'un centre intellectuel auquel l'opinion ne puisse refuser le prestige qui appartient aux œuvres de haut désintéressement.

« Tant que l'Ecole était la chose d'une association de généreux efforts groupés sous la forme d'une société commerciale, ses intimes amis pouvaient seuls en apprécier le but réel; mais elle ne pouvait prétendre à imposer généralement au-dehors le vrai sens de son œuvre.

« Soutenue par la commune pensée de tous ses adhérents, fortifiée par la sympathie de l'administration compétente et unanimement accueillie par le Conseil d'Etat, l'Ecole Spéciale d'Architecture vient d'être reconnue comme *Etablissement d'utilité publique*. Le décret impérial du 11 juin, qui lui décerne ce titre, lui donne en même temps la forme d'existence qui lui manquait jusqu'ici. Aujourd'hui, l'Ecole ne peut plus passer aux yeux de personne pour une association intéressée qui administre un capital plus ou moins avide de produits. *C'est une œuvre d'utilité, dont toutes les forces s'assemblent et convergent au même but d'expansion intellectuelle.* »

Point de départ d'une nouvelle phase de l'œuvre entreprise : ce début de 1870 est donc marqué à la fois par sa reconnaissance d'utilité publique et par l'apparition du titre définitif qu'elle portera désormais : *Ecole Spéciale d'Architecture*.

Les mois suivants seront, hélas, plus sombres. La guerre vide l'Ecole de ses élèves : à la rentrée de 1870, il est décidé que « l'ouverture de l'Ecole n'aura pas lieu le 10 novembre; elle sera ultérieurement fixée dès que les événements de la guerre le permettront ». Les bombardements de Paris la menacent, et le Directeur doit « passer les nuits » à l'Ecole afin de pourvoir, le cas échéant, aux nécessités urgentes. Il a pris toutes mesures pour mettre les objets précieux à l'abri.

En mai 1871, c'est la « Commune » et l'explosion de la

poudrerie du Luxembourg. Emile Trélat doit trouver de nouveaux locaux : c'est au 126, boulevard du Montparnasse que l'Ecole ouvrira le 10 novembre 1871.

L'aide de l'Etat semble indispensable, Emile Boutmy, au nom du Conseil d'Administration, avait rédigé un rapport au Ministre de l'Education Nationale rappelant que « la place de l'Ecole était marquée entre l'Ecole Nationale des Beaux-Arts et celle des Arts et Manufactures, au centre du domaine qui s'étend des plus hautes généralités de l'art aux détails les plus précis de la technique. Elle ne s'opposait à aucune des deux grandes institutions, ses voisines, elle remplissait un vide dans l'intervalle. »

Des oppositions pourtant surgissent soit des ingénieurs, soit des architectes, qui n'étaient pas sans inquiéter les administrateurs de l'Ecole qui auraient volontiers, pour y répondre, infléchi certaines des dispositions de l'enseignement, mais la volonté d'Emile Trélat restait inébranlable, se refusant à toute compromission. « L'Ecole n'a jamais été une affaire, s'écriait-il, mais un groupe d'efforts désintéressés au service d'une idée. C'est à l'idée que viennent d'être offerts les sommes de la souscription anglaise¹. L'idée seule obtiendra les secours et l'assistance que l'Etat semble disposé à donner sur une grande échelle à l'enseignement libre. »

Peu à peu, à travers problèmes administratifs à résoudre, difficultés dans le corps enseignant, obstacles financiers à surmonter, l'Ecole va gagner sa vitesse de croisière. Chaque année, une personnalité préside la séance d'ouverture des cours, le 10 novembre : combien de fortes paroles ont été prononcées à cette occasion ; quelques-unes d'entre elles ont été rassemblées dans cette plaquette.

A l'enseignement du début, et se plaquant constamment sur l'actualité, s'ajoutent de nouvelles chaires. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que c'est en 1869 que fut créée celle « d'emploi du métal » : depuis la construction du Crystal Palace, les recherches sur l'utilisation des osseures métalliques dans l'architecture étaient en flèche ; l'Exposition de 1867 avait été marquée par la réalisation du Palais de l'Industrie (remplacé plus tard par le Grand et le Petit Palais) ; un enseignement spécial d'une telle matière était bien dans le sens de l'Ecole ; on l'y trouvera donc vingt ans avant que ne se réalisent la Tour Eiffel et la Galerie des Machines...

L'année 1904 verra une nouvelle mutation. Après force négociations, un terrain est mis à la disposition de l'œuvre par la Ville de Paris. Un emprunt au Crédit Foncier va permettre la construction d'une école « taillée sur mesure », reflet rigoureux de son programme : autour d'un hall, se groupent direction et administration, enseignement collectif (amphithéâtres et salles de dessin) ; le long du jardin, où se retrouvent quelques éléments architecturaux provenant des Tuileries incendiées, les « ateliers ». Notre Ecole d'aujourd'hui qui... vient d'avoir 61 ans.

¹. Un geste touchant auquel l'Ecole a été très sensible dans cette période tragique de la guerre de 1870. Emile Trélat s'était rendu en Angleterre pour faire part de la situation critique de l'Ecole aux personnes qui avaient depuis toujours témoigné leur sympathie pour l'œuvre. M. Coole, directeur du Kensington Museum et ses amis ont, sous forme de donation, permis la survie de l'école.

La mort d'Emile Trélat, en 1907, jette le monde de l'architecture dans la consternation.

Sa succession ne manque pas de poser des problèmes. Ce sera Gaston Trélat, son fils, qui reprendra le flambeau. Le style est différent, mais la fidélité des élèves se maintiendra, malgré nombre de difficultés. La clientèle française, défavorisée sur le plan du service militaire par rapport aux établissements publics, reste peu nombreuse, cependant que les étrangers se multiplient, venant d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, des Balkans.

L'enseignement est renforcé en divers domaines : 1913 verra s'ouvrir la chaire de Béton Armé ; c'est l'année où Auguste Perret construit le théâtre des Champs-Élysées. L'année suivante, au cours d'hygiène générale professé depuis 1865, vient s'ajouter la notion nouvelle d'hygiène tropicale qui va être une des préoccupations caractéristiques de l'Ecole, sanctionnée chaque année par un concours spécial.

La guerre de 1914 ramènera à nouveau l'effectif à quelques éléments mais en quelques années l'équilibre sera rétabli.

En 1929, une hémiplegie terrasse Gaston Trélat. Depuis sa fondation, l'Ecole était toujours restée entre les mains de la famille : Emile, le fondateur ; Gaston, son continuateur. On sent fort bien, pourtant, qu'un sang nouveau ne serait pas indifférent pour la bonne marche de la maison sans que soit, bien entendu, trahi l'esprit qui avait présidé à sa création, ni le caractère de l'œuvre qu'elle est devenue.

Le Conseil d'Administration se tourne vers l'un des plus illustres « anciens » : Henri Prost. C'est par l'Ecole Spéciale d'Architecture, en effet, que Prost a connu ses premiers contacts avec la profession et elle l'a fortement marqué.

Mais son tempérament, avide de travail, son sens de la composition, l'entraînent au-delà de son diplôme, obtenu en 1892. Il s'inscrit à l'Ecole des Beaux-Arts où il poursuit sa formation et où il remporte le premier Grand Prix de Rome en 1902. Une éblouissante carrière d'architecte, et surtout d'urbaniste, l'attend. Après le Maroc, le littoral varois, il est, en 1929, attelé au premier Plan d'aménagement de la Région Parisienne.

Quelle tentation pour Prost de revenir à l'Ecole de ses premiers pas, de ses « premières fenêtres » ouvertes sur un métier pour lequel il ne cessera de se passionner. Mais il hésite en raison de tant de tâches qui l'absorbent. Il dira pourtant « oui », sous réserve de procéder à une réorganisation importante : sur le plan administratif, dont le Conseil d'Administration me demandera de prendre la direction auprès de lui ; sur le plan de l'enseignement, qu'il reformera profondément.

C'est sur l'atelier que portera tout d'abord son attention. Il le voudrait confié à des personnalités hautement reconnues, de tempéraments différents mais capables, toutes, d'invention créatrice. L'appel à Auguste Perret va profondément marquer l'Ecole. Mais la venue, aussi, de Pierre Le Bourgeois et de F. Le Cœur, peu après remplacé par Henri Gautruche, va créer une émulation entre les ateliers dont les élèves seront les premiers bénéficiaires.

Plusieurs cours sont créés : organisation des chantiers,

organisation des affaires; deux surtout, qui lui tiennent à cœur : l'urbanisme, dont il fera personnellement les premières leçons, et l'aménagement des jardins.

Prost, qui comptait tant d'amis, mais dont l'indépendance était connue, savait bien le prix de la liberté : une école « libre » permettait tant de souplesse dans son fonctionnement, comme dans les initiatives qu'elle pouvait prendre, et il désirait vivement — il l'avait écrit — la voir devenir un grand foyer de recherches architecturales.

Pourtant les difficultés de vie matérielle qu'elle avait toujours traversées l'inquiétaient et il regrettait aussi son isolement. Se rapprochant de la Direction Générale de l'Enseignement Technique qui, à l'époque, dans le cadre du « Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts », avait la tutelle des grands établissements supérieurs techniques, il obtint par décret du 9 janvier 1934, la reconnaissance par l'Etat de l'Ecole et par un arrêté complémentaire du 17 février 1934, le bénéfice de présenter au visa officiel du Ministre les diplômes d'architectes délivrés en fin d'études.

Ce fut une date très importante dans l'histoire de l'Ecole, marquant le début d'une ère nouvelle, à l'issue de près de soixante-dix années pendant lesquelles elle s'était butée contre tant d'obstacles, se trouvant même à plusieurs reprises à la veille de disparaître.

Une ère nouvelle? Il lui faudra encore attendre une décennie pour la voir s'épanouir. C'est, en effet, de nouveau la guerre, quelques années après, la troisième guerre contre laquelle son destin se heurtera.

Les Français sont appelés sous les drapeaux, les étrangers regagnent leur pays. La rentrée d'octobre 1939 ne va compter que quelques étudiants; l'année scolaire se terminera rapidement, avant l'occupation de Paris.

Henri Prost, travaillant à Istanbul pour le gouvernement turc, va se trouver bloqué là-bas. Moi-même, mobilisé. Le Conseil d'Administration fera alors appel pour me remplacer à Fernand Fenzy, chef d'atelier des « nouveaux », très attaché à la Maison, lui aussi, pétri de sa pensée. Cet excellent camarade, brillant architecte, artiste sensible, grand patriote également, va avoir quelques mois plus tard une fin tragique : fusillé par l'armée occupante qui ne lui a pas pardonné son action clandestine.

C'est à notre camarade Charles Recoux, membre du Conseil de l'Ordre des Architectes pour la région de Paris, que l'on se tournera pour le prier d'assurer la direction administrative de l'Ecole et l'intérim d'Henri Prost en attendant son retour. Il lui succédera officiellement, après sa disparition, en 1959.

Un décret portant réforme de l'enseignement avait été étudié et publié en 1940. L'Ecole devait s'y plier, encore qu'elle n'en éprouvât de grosses difficultés, tant son programme et ses méthodes d'enseignement étaient proches de ce qu'on désirait généraliser. Ceci valut à quelques-uns de nos élèves l'obligation de présenter leurs projets de fin d'études à un jury unique et de partager de ce fait, avec leurs camarades de même promotion des Beaux-Arts, le même titre « Diplômé par le Gouvernement » avec des mentions flatteuses. Les deux Ecoles retrouveront peu après, d'ailleurs, leur autonomie respective.

L'Ecole Spéciale d'Architecture traversera dans l'après-guerre une période euphorique. Ses élèves, après la tourmente, reviennent nombreux, très nombreux même, de l'étranger encore, mais surtout de France. L'Ecole craque dans son rectangle du boulevard Raspail. Il n'est pas question qu'elle émigre pour la quatrième fois. Réaménagement des bâtiments, surélévation des ateliers bordant la cour, tout ce qui était possible a été réalisé. Pour rien au monde, en effet, l'Ecole n'aurait accepté un « éclatement » de ses locaux. N'est-ce pas une de ses forces, et peut-être l'une de ses caractéristiques essentielles, d'avoir rassemblé sous un même toit et dans le même périmètre toutes les sections de son enseignement : ateliers, amphithéâtres, salles de dessin et de modelage, bibliothèque, hall pour les jugements et les expositions, et également l'administration et les locaux de la « grande masse » de ses élèves?

Promotions de 80 à 90 diplômés présentés en trois sessions de jury : février, juin, octobre, sortent chaque année. Nous sommes loin des promotions de 15 à 20 que comptait l'avant-guerre. L'Ecole s'honore aujourd'hui de lancer dans la vie professionnelle, après une formation rigoureuse, entre le tiers et le quart des architectes diplômés de France.

La disparition d'Auguste Perret en 1954, la retraite de Pierre Le Bourgeois, resté cependant au Conseil d'Administration, la disparition récente d'Henri Gautruche, ont définitivement rayé l'équipe qu'Henri Prost avait constituée autour de lui et dont l'efficacité avait tant marqué l'Ecole à partir de 1930.

De nouveaux patrons ont été appelés : Raymond Lopez, dont le dynamisme avait littéralement enflammé son atelier..., F.C. Chevallier, qui avait été appelé à succéder à A. Perret, L.G. Noviant remplaçant à son tour Lopez, notre camarade A.G. Héaume, Robert Biset, Grand Prix de Rome, et tout récemment nos deux camarades Bernard de la Tour d'Auvergne et Guy Le Garlantezec. Deux ateliers de préparatoire restent toujours entre les mains de Roger Poulain et de Pierre Bouquerel; au troisième, c'est Daniel Fenzy, fils de notre vieux camarade disparu pendant la guerre, qui a remplacé Jean Coste.

Aujourd'hui, dans une Ecole qui ne peut plus s'agrandir — mais n'a-t-elle pas atteint la taille optimum au-delà de laquelle se poseraient des problèmes pédagogiques insurmontables? — cinq ateliers se partagent les 300 élèves réguliers des trois « classes » de l'Ecole sous la direction des « Patrons » actuels : L.G. Noviant, A.G. Héaume, R. Biset, La Tour d'Auvergne, Le Garlantezec. Trois autres ateliers (Poulain, Bouquerel, Fenzy) rassemblent en une quatrième classe les 160 à 170 élèves préparant, au sein même de l'Ecole, le concours d'admission.

Une « salle de dessin », où corrigent trois professeurs : Daniel Deparis, Rebeaud et Pierre Godard, ce dernier ayant en plus la responsabilité de l'atelier de modelage, font travailler à tour de rôle admissionnistes et élèves reçus.

Ajoutons que l'ensemble des professeurs de chaires, auxquels il est fait appel, honore l'Ecole autant que leurs devanciers.

Telle est la structure actuelle de notre Maison, au mo-

ment où de nouvelles intentions de réformes de l'enseignement architectural se font jour.

Il est remarquable, mais ce n'est guère surprenant, que les dispositions prévues par le projet de réforme soient si proches de celles que nous connaissons à l'Ecole Spéciale d'Architecture : travail à temps complet, présence, assistance obligatoire aux cours et à l'ensemble des travaux. N'est-il pas significatif de recommander d'inclure dans les Ecoles les classes préparatoires à l'examen d'admission ?

Si l'on regarde la division en deux cycles de l'enseignement, on constate également les similitudes, voire même les identités des préoccupations. Notre troisième et le début de notre deuxième classe correspondent strictement au premier cycle d'études. Fin de seconde et première classe, au second cycle. Une seule divergence apparaît : dans la durée minimum des cycles, le second plus particulièrement. Le régime de la fréquentation scolaire doit être, à cet égard, évoqué; celui de l'« unité de lieu » aussi, qui permettent une efficacité qu'une dispersion et un manque de contrôle ne peuvent offrir. Certes, une année supplémentaire, d'ailleurs souhaitée par beaucoup d'élèves et leurs patrons, consacrée à de grandes études de composition, à la participation à des concours publics, à l'organisation de séminaires encadrés par de grands spécialistes, serait éminemment profitable à tous.

En ce qui concerne le programme pédagogique, la trame d'origine sur laquelle nous vivons toujours, avec les apports qui l'ont complétée, se plaque de façon assez extraordinaire sur celle qui est recommandée par le décret, ce qui nous vaudrait de ne pas même avoir besoin de « poser un calque ».

Il nous a même semblé opportun, puisque l'occasion en était offerte par l'ouverture du concours entre Ecoles d'Architecture par l'Union Internationale des Architectes, de partir de notre propre organisation pour rédiger le programme de la participation de l'Ecole à ce concours.

Programme qui apparaîtra original pour certains, et n'est pourtant point une vue de l'esprit. Ce n'est, en fait, que le résultat de cent années d'expérience vécue que nous avons tenu à exprimer, sans vaine satisfaction d'amour-propre, mais sans arrière-pensée d'autocritique non plus.

Cent ans de vie intense, de foi dans la mission entreprise, de fidélité à la pensée de départ, nous laissent une Ecole exemplaire, malgré les vicissitudes traversées, les épreuves matérielles, morales qu'elle a subies, les faiblesses que comporte toute œuvre d'initiative privée, mais dans toute la force aussi que représente l'indépendance d'action et la liberté spirituelle.

J. ROYER.

